Cou
FRC
8536

SUPPLÉMENT

DE L'ADRESSE

AUX AMIS DE LA PAIX.

1790.

MdW 17317

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO ·

SUPPLÉMENT

DE L'ADRESSE

AUX AMIS DE LA PAIX,

Ou l'unique moyen de ſauver la France.

Point de Banqueroute ; point de Guerre civile, point de Deſpotiſme :

Mais,

Une ſeconde Aſſemblée Nationale.

LE titre de *l'adreſſe aux Amis de la Paix*, m'a ſéduit ; & malgré mon ſerment de ne lire aucune des brochures du mo-

ment, j'ai lu celle-ci ; j'ai fait plus : je n'ai pu réſiſter à l'idée de lui donner un ſupplément ; car cet ouvrage n'eſt fait qu'à moitié.

Après l'avoir lu, je n'ai point été ſurpris que l'adreſſe aux Amis de la Paix ait été cenſurée par tous les partis ; ces hommes qu'on appelle *ariſtocrates*, ont regardé l'auteur comme un *démagogue* un peu mitigé ; & ces démagogues à leur tour, ont dû le traiter *d'ariſtocrate* déguiſé ; tout cela devoit être : & tel eſt l'eſprit des partis ; l'ami de la paix eſt l'ennemi de tout le monde.

Pour moi, ſans approuver pluſieurs idées de l'auteur de cet écrit, je rends plus de juſtice à ſes intentions, & j'apperçois clairement que ſon grand & véritable objet eſt d'écarter la guerre civile ſuſpendue ſur nos têtes, comme le tonnerre dans un nuage : il n'a vu pour rétablir l'ordre public, d'autre moyen que d'exécuter ſans délai, les décrets de l'Aſſemblée nationale. Et pour faire

exécuter ces lois, il a dit ſimplement que ſans être les plus convenables peut-être à une grande Monarchie, elles étoient du moins infiniment meilleures que celles de notre ancien gouvernement ; enfin, il leur a trouvé l'une des plus grandes perfections que puiſſent comporter les défauts des conſtitutions humaines, c'eſt la facilité d'être corrigées. En un mot, l'eſprit de cet ouvrage eſt de tâcher de parvenir à la paix en ſe gliſſant entre les diſſentions.

Mais moi, j'ajoute avec franchiſe ce que l'auteur n'a point oſé publier ; je dis avec lui, que pour rétablir l'ordre public, écarter la guerre civile, & prévenir la banqueroute, il faut exécuter ſans délai les décrets de l'Aſſemblée nationale.

Mais j'ajoute hautement, que ſi dans les premières Aſſemblées de départemens, on ne ſe hâte pas de nommer de nouveaux députés, & de former une ſeconde Aſſemblée nationale, nous n'évi-

terons ni la banqueroute ni la guerre civile, & la France eſt également perdue.

En deux mots : obéir ſans réſiſtance aux lois de la première Aſſemblée nationale, mais en former une ſeconde ſans aucun retardement, voilà le précis de toutes mes idées, & je leur ajouterai peu d'étendue ; déjà ces germes m'ont paru preſque développés dans tous les eſprits.

PREMIÈRE PROPOSITION.

Si nous n'exécutons pas ſans délai les décrets de l'Aſſemblée nationale, nous nous expoſons à la guerre civile, & à la banqueroute.

Cette vérité eſt frappante pour quiconque obſerve attentivement la ſituation des eſprits & des affaires ; & ce qui prouve que les citoyens les moins attentifs la ſentent confuſément, c'eſt l'alarme vraiment générale, même ſous

les dehors de la confiance ; ceux qui affectent le plus de se rassurer, ne cherchent au fond qu'à mentir, s'ils le pouvoient, à eux-mêmes.

Je me contenterai d'une simple réflexion : dans les circonstances où nous sommes, la banqueroute & la guerre civile peuvent être également effet ou cause l'une de l'autre : il est certain que si nous avons la guerre civile, elle entraîne la banqueroute ; & si l'état fait banqueroute, nous aurons infailliblement la guerre civile.

Or, remarquez-le bien, mes Concitoyens, déjà les portes de ces deux fléaux sont par-tout entr'ouvertes : par-tout vous verrez s'agiter & s'accumuler les causes qui annoncent la guerre civile : la plus violente division dans les esprits ; le désespoir, la rage dans un parti qui, depuis deux mois, ne cesse de se fortifier sourdement par de nouveaux mécontens ; la haine &, pour ainsi dire, la licence de la victoire dans le parti

contraire qui, ſans l'appercevoir, perd inſenſiblement ſes forces ; des violences particulières exercées depuis ſix mois, & qui ont ſervi comme d'eſſai à la violence générale ; à l'heure même où j'écris ceci, des armées entières roulant dans les provinces (1), ſans reſpect pour l'ordre public, & bravant tous les pouvoirs légitimes ; cette multitude de citoyens armés ne ſe réuniſſant que pour jurer la guerre aux autres citoyens, ſous le prétexte de ſe jurer la paix entre eux ; en même temps la capitale diviſée en ſoixante diſtricts, qui ſont autant de foyers de diſſentions particulières, où ſe préparent les alimens d'une guerre civile ; enfin, l'Aſſemblée nationale elle-même offrant à ſes commettans, à l'Europe, au monde entier, le ſpectacle d'un champ de bataille, plutôt que celui d'une Aſſemblée de légiſlateurs ; & pour comble de maux,

(1) Dans le Dauphiné.

l'antique autorité de nos rois, fondée ſur nos ſentimens & nos habitudes, baſes bien plus profondes chez l'homme que la raiſon même ; cette autorité qui lioit, qui contenoit toutes les parties de l'état, méconnue, mépriſée & même ſuſpectée ; les idées les plus inſenſées, & les projets les plus ſiniſtres naiſſans de ces ſentimens ſi nouveaux, pour nous ; diſons tout, la conviction preſque générale, qu'il exiſte dès l'origine de l'Aſſemblée nationale, une conſpiration d'hommes ambitieux & profonds, qui ſe font de nos paſſions un inſtrument pour nous ruiner par nous-mêmes, & s'élever enſuite ſur les débris du trône & de la Nation : à la vue de ces cauſes réunies, ne peut-on pas dire que la guerre civile nous enveloppe déjà, qu'elle nous menace, qu'elle s'approche, qu'elle nous preſſe, & que ſon image terrible vole ſans ceſſe autour de nous?

Conſidérez enſuite, bons Citoyens, tout ce qui peut nous annoncer la ban-

queroute de l'Etat : l'écoulement ſubit d'une partie de notre numéraire, & le reſſerrement général du reſte ; la diminution ſenſible de tous les genres de conſommation, l'interruption de tous les travaux, l'indigence des ouvriers, l'anéantiſſement du commerce, la ſource des impôts tariſſant de moment en moment ; la défiance générale croiſſant avec la misère ; & cette fameuſe partie des finances appuyée ſur le crédit, dernière reſſource contre la banqueroute, croulant de toutes parts ſous les efforts continus de la défiance & de la terreur publique ; & ce qu'il y a de plus déplorable, toutes ces cauſes ſe fortifiant chaque jour, chaque minute, l'une par l'autre ; la misère générale détruiſant le crédit, & le décri général augmentant la misère publique. Bons Citoyens, ne faudroit-il pas ſe complaire à s'aveugler ſoi-même pour ne pas voir les approches rapides de la banqueroute la plus complète ?

Réſumons ces cruelles idées ; ſi dans ce moment de fermentation générale, pour l'organiſation des Aſſemblées politiques, il ſe commet en quelque partie du royaume, & ſur-tout à Paris, un ſeul acte de violence qui commence la guerre civile, vous la verrez auſſitôt couler en torrent d'un bout du royaume à l'autre, & la banqueroute, ſuite infaillible de la guerre, ſera le moindre de nos maux.

Si dans ce moment encore l'ordre ne ſe rétablit pas avec célérité, ſi les conſommations & les dépenſes des citoyens riches ne reprennent pas leur cours, ſi le commerce ne ſe ranime point, ſi les impôts enfin tariſſent, ou s'affoibliſſent ; ſi le crédit toujours appuyé ſur les impôts & les richeſſes de la Nation, reſte languiſſant ; la banqueroute eſt inévitable, & la guerre civile arrivant à la ſuite comblera nos malheurs ; car il eſt impoſſible d'orga-

niſer le royaume, s'il eſt une fois en état de banqueroute.

Hommes ſenſibles ! pourriez-vous le croire ? Quelques ames atroces oſent mettre en queſtion, ſi la guerre civile ne ſeroit pas un remède violent, mais néceſſaire à nos maux.

La guerre civile un remède ! inſenſés & furieux que vous êtes ! la guerre civile ſeroit un remède aux maux de l'Etat, comme le ſuicide eſt un remède aux maux de l'homme ; car enfin, la guerre civile eſt le ſuicide de la ſociété. Avec cette différence énorme, qu'après le ſuicide, le malheureux du moins ne ſouffre plus ; au lieu qu'après la mort de l'Etat, tous les citoyens ſouffrent, & qu'à peine les générations ſuivantes peuvent reprendre un peu de vie dans le ſein de cette deſtruction générale.

La guerre civile un remède ! eh ! pour qui depuis le dernier homme du peuple, juſqu'au Monarque, ne ſeroit-elle pas le plus affreux malheur ? Tous les

citoyens épouvantés & cachant leur perſonne & leur fortune ; tous les arts, même les plus néceſſaires, ſuſpendus à-la-fois ; l'agriculture interrompue ; les campagnes pillées, incultes & déſertes ; les riches propriétaires fugitifs ou ſoldats ; par-tout la haine, par-tout la misère, l'horreur, & la famine enfin ſurvenant comme un effet néceſſaire de ces exécrables cauſes ; voilà le remède qu'on oſe enviſager.

Ah ! périſſe, périſſe à l'inſtant quiconque ne ſacrifieroit pas une partie de ſon ſang pour éviter une guerre civile ! Non, mes Amis ; non, mes Concitoyens, le mot ſeul en eſt horrible ; craignons même de le prononcer ; & s'il falloit choiſir une illuſion, croyons que la guerre civile eſt impoſſible mille fois plutôt, que d'oſer penſer un ſeul inſtant qu'elle peut être utile. Une telle penſée eſt abominable ; elle eſt même un crime. Et tout eſprit capable de s'y arrêter un moment, tient à un cœur méchant.

Et que nous reſteroit-il après la guerre civile ? O mes Concitoyens, la dernière de nos calamités ſeroit le plus affreux deſpotiſme ; un deſpotiſme tel qu'il épouvanteroit nos rois même. Plus de pouvoirs intermédiaires, plus de réſiſtances légitimes, plus de bornes, plus rien entre le Monarque & le Peuple qu'un vaſte cercueil ; & il ne s'agiroit plus que de ſavoir lequel du Monarque ou du Peuple y ſeroit englouti. La guerre après l'eſclavage, & l'eſclavage après la guerre, telle ſeroit en deux mots notre fatale hiſtoire. Ah ! ſi vous voulez éviter ces malheurs, hommes ſages, ſachez les prévoir, ſachez les craindre.

Ce n'eſt plus le moment d'examiner ſi l'Aſſemblée nationale eſt ſage ou inſenſée ; ſi ſa conſtitution convient ou non à une monarchie ; ſi ſes lois ſont bonnes ou mauvaiſes ; ce ſont des lois, ce mot ſeul ſuffit : dans un naufrage, il faut ſe jeter ſur une planche, même pourrie, ſur-tout quand le rivage n'eſt

pas bien loin. Les lois de l'Assemblée nationale, quelles qu'elles soient, peuvent nous arracher seules à l'anarchie; l'ordre qu'elles établissent, fût-il mauvais par rapport à nous, n'importe, c'est un ordre quelconque; & maintenant nous n'avons rien à faire qu'à sortir de la licence; nous chercherons après à loisir des lois meilleures; mais aujourd'hui il nous faut des lois.

Hâtons-nous donc, le temps presse; hâtons-nous d'exécuter les décrets de l'Assemblée nationale, & d'organiser nos Assemblées politiques des municipalités, des districts & des départemens. Que tous les gens de bien accourent de toutes parts; qu'ils se liguent entr'eux pour le salut de la Patrie; assez d'autres conspireront pour sa perte; qu'ils cherchent par-tout la probité, les lumières; qu'ils s'attachent au mérite comme l'ombre à son corps; que tout intérêt particulier cesse; que la jalousie se taise; qu'ils n'oublient rien

pour déconcerter les cabales & les calomnies des méchans ; qu'on voie les suffrages de tous les hommes irréprochables de chaque ville, se réunir sur la tête des dignes citoyens, comme une pure lumière qui éclaire à la fois leur vertu, & l'opprobre des hommes suspects qu'on osera leur opposer.

En un mot, bons Citoyens, que les deux règles de votre conduite, dans l'exécution des lois nouvelles pour l'organisation du royaume, soient la *célérité* & la *probité* ; & ne perdez jamais de vue que de ces deux choses dépendent entièrement le salut de l'État & le vôtre.

SECONDE PROPOSITION.

Si, dans les premières Assemblées de départemens, on ne nomme pas de nouveaux députés pour former une seconde législature, la France est également perdue.

J'avance hardiment, 1°. que si cette première Assemblée nationale dure encore quatre mois, la ruine de la France est infaillible.

2°. Je soutiens aussi que si nous formons avant trois mois une seconde législature, le salut de la patrie est encore possible.

Je vous rappelle ici deux vérités qui sont aujourd'hui dans tous les esprits, dans toutes les bouches.

La première, que sans la confiance publique, il est impossible qu'une assemblée de nos représentans fasse jamais quelque bien, & que, dans les circonst-

tances où nous ſommes, il n'eſt pas moins impoſſible qu'elle ne faſſe des maux irréparables.

La ſeconde vérité, c'eſt que notre Aſſemblée légiſlative actuelle, n'a plus ce degré de confiance néceſſaire ; que dis-je ? la défiance croît de jour en jour : bientôt elle ſera à ſon comble ; & les effets de ce ſentiment ſeront terribles.

Je ne veux point ici faire une ſatire des perſonnes ; mais ſans manifeſter aucun nom, je puis me permettre de vous rappeler l'opinion publique ſur les hommes qui compoſent votre Aſſemblée nationale. Souvenez-vous de tous les jugemens que vous entendez porter depuis ſix mois, & jugez après de la confiance de la Nation pour ſes légiſlateurs.

Parlez-vous à ceux qu'on nomme *ariſtocrates*, ils vous diſent que l'Aſſemblée eſt une cabale de démagogues, qui précipitent, les uns par paſſion, les autres par ſyſtême, l'Etat dans une affreuſe anarchie. Interrogez-vous un homme

homme populaire, il vous dira qu'elle eſt infectée d'*ariſtocrates* qui ne reſpirent que le plus lâche deſpotiſme : mais demandez ſérieuſement à tous s'il n'y a pas des hommes factieux, des eſprits dangereux, & pourtant accrédités dans l'Aſſemblée nationale ; tous après avoir héſité peut-être, finiront, s'ils ſont ſincères, par l'avouer en gémiſſant.

Demandez à tous, ce qu'ils penſent de l'empire odieux des galeries ſur l'Aſſemblée nationale, & tous s'en indigneront : demandez-leur quelle idée ils ſe forment du trouble indécent & ridicule, s'il n'étoit pas terrible, qui règne dans cette Aſſemblée de légiſlateurs ; & vous trouverez dans tous les eſprits des idées de mépris, de pitié, ou de terreur.

Demandez à tous ce qu'ils penſent de l'acharnement précipité de l'Aſſemblée nationale, à ruiner juſques aux derniers fondemens de l'ancien gouvernement, & vous en verrez bien peu

qui n'éprouve cette eſpèce de frayeur & de triſteſſe qu'inſpirent de vaſtes ruines au milieu d'un déſert.

Demandez à tous s'ils penſent qu'on puiſſe impunément retirer à un peuple quelconque, & ſur-tout à un peuple corrompu, & ſans morale civile, le frein quel qu'il ſoit de ſon ancienne religion; ils ſoupireront, en convenant que nous ſommes livrés ſans défenſe à toute la perverſité de ces hommes qui, n'eſpérant preſque rien du bénéfice des lois, ne craindront plus rien des vengeances de Dieu.

Démandez à tous quel jugement ils portent ſur des légiſlateurs qui ſoulèvent d'abord toutes les paſſions du peuple, & le précipitent dans la licence où ils le laiſſent, pour s'occuper enſuite de lui faire lentement des lois.

Demandez aux hommes ſages s'ils trouvent beaucoup de ſageſſe à donner une grande puiſſance à ce peuple, après qu'il a contracté l'habitude d'en abuſer.

Nous tremblons, vous répondront-ils, que nos députés n'aient fait le terrible échange du deſpotiſme d'un ſeul, contre la tyrannie de tous ou de pluſieurs ; & nous ne pouvons regarder, comme ſages, des hommes qui, pour rendre libre un peuple avili, le jettent avec violence au milieu de la liberté, au lieu de l'y conduire avec ménagement pour l'y établir avec précaution.

Parcourez ainſi toutes les conditions, toutes les profeſſions ; ſi vous en exceptez de jeunes enthouſiaſtes ſans réflexion, ou des hommes indifférens & imprévoyans, pour qui tout ceci n'eſt qu'un grand ſpectacle, vous ne trouverez perſonne à qui vous ne ſurpreniez la défiance dans l'ame, en affectant même de mettre la confiance dans ſa bouche ; & quand vous aurez preſſé leur conſcience, il n'en eſt point qui ne s'écrie en ſoupirant, *quand tout ceci finira-t-il ?*

Voulez-vous enfin, mes Concitoyens, juger facilement de la ſituation actuelle

de l'opinion publique à l'égard de l'Aſſemblée nationale, je vais vous offrir un moyen bien ſimple. Rappelez-vous que dans les premiers temps de notre révolution, nous n'étions inondés que d'écrits favorables à l'Aſſemblée nationale, juſqu'à l'enthouſiaſme, juſqu'au délire : alors, écrire contre elle, étoit un opprobre, & même un danger. Maintenant tout eſt changé, & nous voyons préciſément le contraire : tous les jours, & de toutes parts, ſortent des écrits qui attaquent l'Aſſemblée nationale ſans ménagement, & nul ouvrage raiſonnable ne paroît pour la défendre : à peine les journaliſtes mercenaires, ces hommes qui fondent leur repos ſur le trouble public, & ſemblent s'engraiſſer du ſang qu'on verſe, à peine oſent-ils oppoſer quelque digue à ce torrent. Du moins leur ton d'inſolence & de fureur eſt ſenſiblement affoibli.

On reproche à l'Aſſemblée nationale, ſa précipitation dangereuſe à tout dé-

truire : la France écoute en ſilence ; tout eſt muet, & nul ne répond pour juſtifier l'Aſſemblée.

On lui reproche les factions qui la déchirent, le déſordre & l'indécence qui l'aviliſſent, les conjurations même qui la déshonorent ; la France écoute, & nul ne répond pour juſtifier.

On lui reproche l'anarchie populaire, le mépris dont toutes les lois ſont flétries : mille violences qui, ſur la face entière du royaume, attaquant les citoyens de diſtance en diſtance, les épouvantent tous à-la-fois ; enfin, tous les préſages d'une ruine prochaine. La France écoute, & nul ne répond pour juſtifier : mes Amis, que dites-vous de ce ſilence ?

Sans doute quelques hommes de parti vous diront que tous ces écrits du jour ne ſont que des libelles dignes du plus profond mépris. Mais que cela eſt bientôt dit ! rappelez-vous que les hommes d'un parti contraire vous en diſoient autant, en parlant des écris paſſés :

n'écoutez donc ni les uns ni les autres ; & jugez vous-mêmes : dites-vous bien, que ce changement, ſi ſenſible dans les écrits publics, annonce le même changement, dans les idées de ceux qui les liſent : car ſi le petit nombre de nos grands ouvrages a formé l'opinion publique, ſoyez bien ſurs que c'eſt l'opinion publique qui détermine à ſon tour la foule des petits écrits. Ils reſſemblent au tocſin qui annonce le feu, mais qui ne le met pas : &, de bonne foi, quel écrivain voudroit perdre ſa peine, riſquer ſon honneur, & ſa vie même pour écrire contre une Aſſemblée légiſlative que le peuple toujours extrême idolâtreroit bientôt, pour peu qu'elle obtînt d'abord ſa confiance ? Ne ſeroit-ce pas aller dans un temple rempli de fanatiques, pour en profaner les myſtères ? Pourquoi, ſi les libelliſtes avoient cette fureur courageuſe, n'écrivoient-ils rien il y a quatre mois, & ne ceſſent-ils pas d'écrire aujourd'hui ?

ont-ils changés de cœur, ou le public a-t-il changé d'opinion ?

Cependant que fait notre Aſſemblée nationale au milieu de ce torrent qui l'entraîne malgré ſes efforts ? le croiriez-vous ? elle s'occupe à chercher des lois contre les libelles : ah ! qu'elle nous faſſe des lois ſages pour l'ordre public : qu'elle ſoit elle-même ſage & bien ordonnée, comme les lois, & tous les libelles diſparoîtront comme de vains phantômes.

Mes Concitoyens, ne nous y trompons pas, car cette erreur pourroit nous coûter bien cher ; il eſt trop vrai que notre Aſſemblée nationale a perdu ce degré de confiance, ſans lequel tout bien eſt impoſſible, & tout mal eſt preſqu'inévitable. Je ne veux plus rien ajouter aux preuves de cette cruelle vérité. Elles pourroient reſſembler trop à la ſatire ; & pourtant elles ne montreroient dans une grande aſſemblée d'hommes, qu'un malheur bien com-

mun chez l'eſpèce humaine, celui de ſe tromper : elles ne montreroient encore, dans une aſſemblée de François, qu'un malheur bien commun chez la Nation Françoiſe, celui de ſe tromper à force de précipitation. Contentons-nous de jeter maintenant un coup-d'œil rapide ſur les conſéquences de cette défiance devenue preſque générale.

Sans notre confiance, l'Aſſemblée nationale ne pouvoit pas faire des lois ; & ſans notre confiance, les lois qu'elle fera ne ſauroient être utiles ; le même principe qui a produit la cauſe, déterminera les effets.

Appliquons d'abord ceci à nos finances. Vous ſavez que cet objet comprend aujourd'hui toutes les fortunes des citoyens.

Nous formons une nation agricole & commerçante ; & comme parmi nous l'inégalité des fortunes eſt extrême, le mouvement & la vie de l'Etat exigent que les citoyens riches dépenſent, ſans

relâche, leurs revenus, afin d'animer à la fois les arts, l'agriculture, le commerce, & ſoutenir tous ceux qui ne ſubſiſtent que par l'agriculture, le commerce & les arts.

Si je vous diſois : tous les citoyens riches vont s'expatrier ou ceſſer toutes dépenſes pendant quatre mois ſeulement, vous vous écrieriez : l'Etat eſt ruiné ; & dans l'indigence univerſelle, une guerre inteſtine & une révolution ſeront inévitables. Eh bien ! mes Amis, nous en ſerons bientôt réduit à cette terrible extrémité ; d'un côté, les plus riches citoyens ſe ſont expatriés, & de l'autre, ceux qui reſtent reſſerrent toutes leurs dépenſes. Or, maintenant, qu'arrivera-t-il ? c'eſt à vous de le dire.

Prétendrez-vous que j'exagère les faits ? Eh bien ! ne m'en croyez pas ; interrogez & obſervez ; parlez à tous les citoyens ; jetez un coup d'œil ſur l'intérieur de toutes les maiſons ; là, vous trouverez des domeſtiques renvoyés, ou

des équipages ſupprimés. Ici une diminution ſenſible dans les conſommations de la table ; ailleurs, dans les dépenſes de parures & de ſuperfluités ; enfin partout, d'un bout du royaume à l'autre, vous n'entendrez que ces mots, *économie & crainte* ; ces mots qui font vivre une petite démocratie pauvre, & qui tuent une ancienne & grande monarchie, agricole & commerçante.

Or, maintenant, réuniſſez dans votre eſprit toutes ces économies particulières, qui ſe répètent dans chaque maiſon de ce royaume, & calculez, ſi vous pouvez, la diminution du travail des artiſans & des cultivateurs ; allez enſuite dans les divers ateliers ; qu'y trouverez-vous ? des indigens, ou des hommes à la veille de le devenir. Déjà nos villes reſſemblent aux plus malheureuſes de l'Italie, où la moitié des habitans donne l'aumône à l'autre.

Demandez-vous enſuite quelle eſt la cauſe de ce déſaſtre général, de cette

eſpèce de paralyſie univerſelle, & bientôt mortelle ; quelle autre en pourrez-vous aſſigner, que le défaut de confiance ? Chacun ſe dit en ſecret à lui-même : *gardons ce que j'ai, parce que dans un mois, dans deux mois, j'ignore ce que j'aurai.* Vous trouverez cette penſée cachée dans le cœur de tous ceux qui n'oſent pas la produire. Eh ! comment ne la formeroit-on pas ? Les idées de ruine & de dangers nous aſſaillent de tous les côtés ; elles ſortent de tous les événemens de toutes les choſes ; on ne voit que trouble, diſcorde, incertitude ; nous n'avons pas encore la guerre civile, mais on diroit que chacun s'y prépare ; enfin, à moins d'être abſolument inſenſé, il eſt impoſſible d'enviſager, dans un prochain avenir, un état vraiment ſtable : quel eſt le réſultat de cet enſemble continuel de faits & de penſées ? La défiance, la défiance ; & le propre de la défiance, eſt de croître ou décroître ſans meſure. Elle n'eſt jamais ſtationnaire.

Quelle cauſe, bons Citoyens, a rendu ſtériles tous les emprunts propoſés par l'Aſſemblée nationale? La défiance. Quel motif tarit la contribution patriotique, en reſſerrant tous les cœurs? La défiance. Enfin, pourquoi l'établiſſement des billets de la caiſſe d'eſcompte, ce dernier expédient de nos finances, cette reſſource unique, dont nous attendions notre ſalut, eſt-elle ſans effet? parce que tous les eſprits ſont pénétrés de défiance.

Mais, ce qui m'étonne moi, mes Concitoyens, c'eſt de voir tant d'hommes éclairés courir après une chimère, & chercher l'art de bâtir un édifice ſans fondement. Eſt-il poſſible, dites-le moi, qu'aucun ſyſtême de finances ſe ſoutienne directement ou indirectement, je ne dis pas ſeulement ſans impôts, mais ſans la confiance dans la certitude des impôts?

Or, dans un état où la défiance deſſèche de jour en jour les ſources des impôts, en tariſſant celles des arts & du commerce, comment voulez-vous fonder

un ſyſtême de finance, & ſur-tout un ſyſtême de finance qui ne s'appuie que ſur le crédit ?

Vous me direz qu'on ne prétend appuyer le crédit que ſur les biens du Clergé, & non ſur les impôts ; mais en vous paſſant cette réponſe, toute inſuffiſante qu'elle eſt, en êtes-vous plus avancés ? Qui de vous a confiance dans la vente des biens du Clergé ? Avant que ces biens puiſſent être vendus, ne faut-il pas liquider les dettes de ce corps ; aſſigner le paiement des créanciers ; aſſigner le paiement des Eccléſiaſtiques vivans ; choiſir les biens à vendre ; régler la manière dont ces ventes ſeront faites ? Qui ne voit qu'avant une année nul bien du Clergé ne pourra être vendu ni acheté ? Et dans une année, ſait-on ce que ſera la France ? Sera-t-elle une monarchie ? Ne ſera-t-elle qu'une vaſte anarchie ? La ſeconde Aſſemblée nationale, que voudra-t-elle dans une année ? Approuvera-t-elle le décret ſur les biens du

Clergé, ou ne le révoquera-t-elle point ? On tombe dans un océan d'incertitudes & de défiances.

Et d'ailleurs, ne voyez-vous pas que le premier effet de la défiance générale eſt de porter tous les propriétaires à vendre, parce que la ſeule fortune réelle, dans ce moment, eſt l'argent comptant. Or, quand une foule de propriétaires voudront vendre leurs domaines (1), dans le même temps où l'Etat voudra vendre ceux du Clergé, à quel aviliſſement expoſez-vous tous ces biens? & voyez à quel point la défiance croîtra par la défiance même.

Laiſſons ces détails, & revenons à ce point capital : tout ſyſtême de finances eſt une chimère, & le rétabliſſement de la fortune publique eſt impoſſible, ſi vous ne ranimez auparavant par la confiance les fortunes particulières, atta-

(1) On prétend qu'il y a maintenant cinq mille terres nobles ou féodales à vendre dans le royaume.

quées dans toutes leurs parties, par la terreur générale.

Ce que je viens de dire sur les finances, est également vrai de la constitution politique : faute de confiance dans les législateurs, chacun s'alarme aujourd'hui sur leurs lois. Voyez en effet tous les hommes sages & modérés, méditer leur retraite, & s'éloigner de tout ce qui tient au Gouvernement, comme d'un piége & d'un péril. Ces sentimens de désespoir éclatent de toutes parts, dans ce moment si décisif de l'organisation de nos Assemblées politiques : en même temps, & par un effet de la même cause, les intrigans, les hommes suspects se raniment & s'avancent par l'espérance que leur donnent la retraite & le découragement des gens de bien. Déjà le bas peuple agité dans toutes les villes du royaume, trouble la paix publique, comme le mélange de la lie aigrit la liqueur la plus pure ; déjà l'intrigue des hommes pervers creuse par-dessous terre, tandis

que leurs calomnies ſe répandent au-deſſous ; déjà tous les poiſons ſont répandus à la fois, depuis les places publiques, juſques dans l'intérieur le plus ſecret des maiſons.

A la vue de ces mouvemens ſi nouveaux & ſi funeſtes pour nous, toutes les craintes augmentent, les cris redoublent, & par-tout on n'entend plus que ces mots, *par quels hommes allons-nous être gouvernés* ? Ainſi ſe propage & s'accroît la défiance publique ; elle ſe replie autour de ſa cauſe comme un ſerpent autour de ſa tête.

Je n'inſiſte pas davantage ſur cette vérité d'une expérience éternelle : *que dans toute adminiſtration publique, il eſt impoſſible d'opérer le bien, & de ne pas faire le mal quand le public a perdu toute confiance dans ſes adminiſtrateurs.*

Où va donc nous conduire la défiance qui fait maintenant l'ame ſecrète de tous les Citoyens ? Je le redis : elle a cauſé & cauſera de jour en jour davantage,

davantage, la parcimonie de tous les riches, l'interruption de tous les travaux, l'indigence de tous les ouvriers, toutes les attaques particulières, tous les désordres de Citoyen à Citoyen, qui seront les suites de ce commencement d'état de guerre : mais bientôt il se fera nécessairement un effort dans toutes les parties de l'Etat, pour sortir de cette situation violente ; & cet effort répondant à sa cause, ne peut être qu'une guerre civile & vraiment générale : quelle en sera la mesure, la direction, l'issue ? Produira-t-elle une longue anarchie, ou bien un rapide despotisme ? Je l'ignore : mais ce que je vois très-évidemment, c'est que nous sommes menacés d'affreux malheurs.

Cependant, bons Citoyens, calmez vos alarmes, un peu de courage & de constance, & j'ose vous le promettre, vous pourrez encore, en ranimant tout à coup la confiance publique, réparer les maux que la défiance générale a produits.

TROISIÈME PROPOSITION.

Une ſeconde Aſſemblée nationale peut ſauver encore la France.

Oui, mes Concitoyens, elle peut réparer tous les maux, parce qu'elle peut, à l'inſtant, relever de toutes parts la confiance, & par elle, la vie, l'ame, le mouvement & l'énergie du corps de l'Etat.

Jugez ſi cette ſeconde Aſſemblée pourra nous ſauver, puiſque ſa ſeule eſpérance eſt ce qui nous ſoutient encore. Oui, j'oſe le dire, ſi nous n'eſpérions pas une ſeconde légiſlature très-prochaine, toutes les parties de l'Etat tomberoient en diſſolution ; & c'eſt le jour de l'eſpérance, qui mêlant ſes doux rayons au nuage de la défiance, en tempère encore les ſiniſtres influences.

O ! ſi quelque généreux Député portoit aujourd'hui dans l'Aſſemblée nationale cette motion :

Que le premier acte des Assemblées prochaines de département seroit de nommer les Députés pour la seconde législature.

S'il osoit secouer avec force sur cette mémorable motion, le flambeau de la sévère vérité; s'il déchiroit sans ménagement, aux yeux de l'Assemblée nationale, les voiles qui de si loin lui cachent les plaies sanglantes, les plaies horribles de la France; s'il avoit le courage de leur dire : *plaignez-vous si vous voulez de l'inconstance du cœur humain, ou plutôt plaignez-vous de la foiblesse humaine & des erreurs inévitables à notre esprit : mais la Nation n'a plus en nous cette confiance, sans laquelle nous ne pouvons rien que lui nuire. Peut-être le sentiment de ses maux la trompe sur ceux qui peuvent la guérir; mais imitons ces sages Médecins qui se font un devoir de s'éloigner du lit de leur malade, quand ils voient s'éloigner d'eux sa confiance; gardons-nous bien de la présomption coupable, de nous croire seuls capables de sauver l'Etat, nous*

qui n'avons pu l'empêcher de pencher vers ſa ruine. Ah ! ſi nous nous obſtinons dans nos dangereuſes fonctions, frémiſſons du moins à la vue de la garantie de tous les événemens dont nous nous chargerions, & dont l'épouvantable poids nous écraſeroit avant deux mois ; & de quel front, du ſein de la diſcorde, oſerions-nous dire à la Nation, que d'autres ne ſeront ni plus unis, ni plus ſages, ni plus éclairés que nous ?

O mes Concitoyens ! n'entendez-vous pas, à cette ſalutaire motion, les acclamations de la France entière, comme celles des matelots, quand d'un vaiſſeau prêt à s'engloutir, ils apperçoivent tout-à-coup le rivage ? N'entendez-vous pas les frémiſſemens des ennemis de la France, épouvantés de cette ſucceſſion de légiſlatures, eux qui croyoient déjà voir notre tombeau dans la première ? Et vous, de quelque condition que vous ſoyez, Citoyens, je vous atteſte ; à cette ſeule eſpérance, ne ſentiriez-vous pas

votre confiance ſe ranimer, & la joie ſuccéder à tant d'alarmes ? Ne voyez-vous pas déjà au premier bruit de cette annonce éclatante, les expatriés fugitifs accourir ; le clergé bénir le ciel ; la nobleſſe reſpirer ; le numéraire rentrer dans ſes canaux, & circuler avec le rétabliſſement de toutes les dépenſes ; les conſommations ſe ranimer par la douce eſpérance qui réveilleroit dans tous les cœurs le déſir ſi naturel de jouir ? Ne voyez-vous pas l'arbre antique de notre commerce végéter, refleurir, & produire dans toutes ſes branches de nouveaux fruits, attendus & recueillis par la richeſſe ? Ne voyez-vous pas enfin la France abattue, couverte de débris, ſouillée de leur pouſſière, ſe relever tout-à-coup, les écarter avec vigueur, & ſe montrer ſoudain debout, à l'univers qui l'apperçoit d'un pôle à l'autre ?

Alors les impôts ſe rétabliſſent ; alors le crédit puiſe abondamment à leur

ſource ; alors, en un mot, la Nation eſt riche de la richeſſe des Citoyens, & les Citoyens ſont puiſſans de la puiſſance de la Nation. Quelle cauſe pourra produire cette étonnante métamorphoſe? La confiance, la ſeule confiance ; l'opinion enfin, l'opinion, la reine du monde.

O mes Concitoyens ! ſi, profitant de votre malheureuſe expérience, vous avez ſoin d'écarter de la ſeconde Aſſemblée nationale, tous les hommes factieux, d'un eſprit ardent, & d'un cœur ſuſpect :

Si vous ſavez apprécier, à ſa juſte valeur, ce frivole & dangereux talent de parler, à qui, ſi ſouvent, on proſtitua le nom d'éloquence :

Si préférant des hommes d'un ſens droit & ſimple, capables ſeulement d'expoſer ſans faſte leur modeſte & raiſonnable opinion, vous avez appris à vous défier de ces rhéteurs uniquement amoureux de leur eſprit, jaloux du ſeul honneur de bien dire ; mais, au fond, pro-

fondément indifférens pour le bien public, & n'ayant du patriotiſme que ſon hypocriſie.

Si vous n'appelez enfin à l'œuvre des lois & du bonheur public, que des hommes vraiment ſages, d'une probité bien reconnue, de mœurs irréprochables, & ſur-tout des hommes d'un caractère modéré : ah ! c'eſt alors, mes Amis, mes Concitoyens ; c'eſt alors que la confiance appuyée ſur de ſolides fondemens, élèvera au-deſſus de tous les obſtacles, nos eſprits & nos cœurs : alors on nous verra du ſein de la mort, remplir ſoudain notre vaſte & magnifique exiſtence.

Gardez-vous, mes Concitoyens, gardez-vous bien de vous laiſſer perſuader, & de croire jamais que dans l'inſtant où vous formerez une aſſemblée repréſentative des chefs de famille de votre département, aucune puiſſance légitime puiſſe vous empêcher d'exercer le droit de vous nommer de nouveaux repréſentans.

Défiez-vous, je vous le dis hautement, des principes faux & rebelles (remarquez bien ce mot) que pluſieurs factieux de l'Aſſemblée nationale ont oſé avancer contre la ſainteté de leurs mandats, & ſur les limites de vos pouvoirs, & l'étendue du leur.

Marquez, marquez profondément dans vos mémoires ces hommes infidelles & hardis, vraiment coupables du crime de lèſe Nation (1), & qui n'ont voulu troubler la ſource de leur pouvoir, qu'afin de puiſer les abus au courant.

---

(1) Le crime de lèſe Nation ! vingt accuſations ſont intentées contre ce délit, on les ſollicite, ces accuſations, on les mendie : & qui le croiroit ? Ce délit n'eſt pas encore défini : on n'en connoit ni la nature ni les limites : tant que la Nation n'a été que le Roi même ; le crime de lèſe Nation n'étoit rien ; & maintenant que chaque Citoyen voit la Nation en lui ſeul, ce délit eſt par-tout, il embraſſe tous les délits.

Les crimes de lèſe Nation ! ce ſont aſſurément toutes les factions, toutes les cabales qui, du ſein de l'Aſſemblée nationale, conduiſent rapidement la Nation à ſa perte. François, François, vous ferez donc toujours

N'oubliez jamais que vos Députés à l'Assemblée nationale ne sont que vos mandataires ; qu'à ce titre, ils sont révocables par vous & comptables envers vous ; ne vous laissez plus surprendre à cette métamorphose adroite des représentans de quelques-uns, en représentans de la Nation entière, & voyez enfin que cette espèce de tour de gibecière, sous le prétexte de soumettre vos Députés à la Nation même, les élève au-dessus de toute censure, & les rend les despotes de chaque Citoyen : concevez que la plus odieuse tyrannie, comme la prétention la plus absurde seroit celle d'user de vos pouvoirs maintenant, pour vous

---

les mêmes ; toujours ardens, toujours impétueux, toujours précipités, tantôt prenant les mots pour des choses, & tantôt les choses pour des mots ; ceux que vous n'aimez point, vous parlent-ils ? les meilleures choses ne vous semblent plus que de vaines paroles. Sont-ce au contraire les flatteurs de vos passions qui vous entretiennent ? Alors toutes les paroles sont des choses. O François, François, ne songez-vous jamais que l'Europe vous regarde ?

empêcher d'exercer vos pouvoirs dans l'avenir. Songez bien qu'alors vos Députés, laiſſant tomber leur maſque, ne vous offriront plus que des oppreſſeurs mal déguiſés ; & qu'enfin, le ſerment même prêté par une Nation d'obéir aveuglément à la volonté particulière de quelques Députés, ſeroit un ſerment nul & dériſoire par ſa propre énonciation.

Une Nation promet d'obéir ſans examen aux lois de ſes ſujets. Une Nation fait ſerment de ſe taire & de reſpecter comme une choſe ſacrée les vices même qu'elle découvriroit dans les lois propoſées par une poignée de ſes ſujets!

Non, mes Concitoyens, jamais l'Aſſemblée nationale n'eut un ſyſtême ſi attentatoire à vos droits, & ſi contraire aux principes qu'elle a conſacrés à la face de l'univers.

Si l'Aſſemblée de nos *mandataires* exige des Milices nationales & des diverſes Aſſemblées politiques, le ſerment de maintenir la conſtitution ; ſans doute

elle ne veut, elle ne peut du moins étendre l'obligation de ce ſerment qu'au maintien des lois portées par la première Aſſemblée légiſlative, tant que ces lois ne ſeront pas révoquées par les Aſſemblées qui la ſuivront : elle a ſenti, elle conſacrera par-là cette grande vérité, que les lois même les plus ſuſpectes ſont un objet ſacré juſqu'à leur révocation, par un pouvoir légitime : ce ſerment n'eſt donc que le ſerment fait par tous les Citoyens de réprimer les particuliers rebelles.

Mais prétendre qu'un tel ſerment ſoit celui de limiter toutes les Aſſemblées légiſlatives, pour n'obéir, ſans réſerve, qu'à la première, c'eſt une lâche abſurdité, c'eſt le ſerment de l'eſclavage.

Le premier devoir des Citoyens eſt d'obéir toujours aux lois, bonnes ou mauvaiſes ; le premier droit des hommes libres eſt de les examiner ſans ceſſe ; & le premier, le plus beau privilége d'un bon Citoyen & d'un homme ſage, eſt

de concourir à la réforme des erreurs de ſes lois.

Et par quel étonnant privilége la première Aſſemblée nationale ſeroit-elle ainſi diſtinguée de toutes les autres, comme le maître eſt diſtingué des ſujets ?

Seroit-ce en vertu de la bizarre & ridicule diſtinction entre *le pouvoir conſtituant & le pouvoir conſtitué*, comme ſi ce prétendu pouvoir *conſtituant* n'étoit pas lui-même un pouvoir *conſtitué* par la Nation ; & comme ſi, à chaque législature, cette même Nation ne pouvoit pas renouveler, varier, modifier à ſon gré cette conſtitution de ſes pouvoirs ?

Par quels motifs tout ce que cette première Aſſemblée a fait, ſeroit-il donc reſpecté comme ſage, & tout ce que les Aſſemblées ſuivantes voudroient faire, ſeroit-il ſuſpecté comme dangereux ?

Eſt-ce parce que la première Aſſemblée a été compoſée d'élémens plus contraires que jamais ne peut l'être aucune autre ?

Eſt-ce parce que nouvelle encore pour les plus grands objets de la politique, elle avoit moins d'expériences & de lumières que toutes les Aſſemblées qui la ſuivront, & qui, joignant les lumières aux lumières, l'expérience à l'expérience, ſeront toujours plus dignes de nous donner des lois ?

Seroit-ce donc parce que cette Aſſemblée a été le théâtre d'une diſcorde qui ne fera jamais rougir à ce point nulle autre des Aſſemblées légiſlatives ?

Seroit-ce enfin parce que cette première Aſſemblée a été déchirée par des complots qu'on s'efforce de ne pas croire, tant la ſeule idée du crime de ruiner la Patrie eſt un tourment pour l'imagination des gens de bien ?

Je m'arrête : il faut reſpecter la première Aſſemblée légiſlative juſques dans ſes fautes ; il faut reconnoître le grand caractère que nous lui avons conféré par notre volonté même ; il faut l'honorer pour notre propre honneur.

Un fils fut maudit pour avoir révélé la turpitude de son père : mais la première Assemblée nationale est la fille aînée de la Nation : quelle mère n'a de l'indulgence pour ses enfans, & même de la foiblesse pour le premier ?

O mes Concitoyens, soyons justes surtout, & distinguons toujours les bons Citoyens, les hommes modérés & sages, qui formèrent une grande partie de cette Assemblée nationale; retenons leurs noms; rappelons-les à nos enfans; ne les blâmons jamais d'avoir courbé la tête sous le despotisme irrésistible des circonstances, & contentons-nous de bénir le ciel de ne nous avoir point soumis nous-mêmes à de si difficiles épreuves.

Je termine cet ouvrage fait à la hâte, & qui n'est que le cri d'un cœur longtemps oppressé ; je ne l'ai entrepris, je ne l'ai publié que pour vous rappeler vos idées mêmes & vos sentimens propres ; échauffez-les dans votre cœur ; mûrissez-les par de sages réflexions, &

pénétrez-vous bien de ces deux vérités : vous avez le droit inconteſtable de nommer dans vos premières Aſſemblées de département, de nouveaux Députés pour une ſeconde Aſſemblée nationale ; & ſi vous n'uſez pas de ce droit vous êtes perdu ; la banqueroute de l'Etat & la guerre civile ſont des événemens infaillibles.

Mais quels mandats donnera-t-on à ces nouveaux Députés ?..... Ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit aujourd'hui. Songez au préſent ; l'avenir même vous donnera des conſeils ; renfermez-vous tout entiers dans ces idées que je ne me laſſe point de vous répéter, que je voudrois vous graver ſur des tables d'airain.

Si vous voulez vous ſauver, ne perdez pas un moment pour nommer de nouveaux Députés, & former une ſeconde Aſſemblée nationale.

Si vous voulez vous ſauver, ſuppliez le Roi d'aſſigner le lieu de la ſeconde Aſſemblée nationale dans une ville de ſes provinces.

Si vous voulez vous ſauver, cherchez d'avance les hommes les plus ſages, les plus vertueux, & ſur-tout les plus modérés, pour leur confier l'intérêt de vos fortunes & de vos libertés. Enfin, rappelez-vous ſans ceſſe ces ſalutaires paroles :

POINT DE BANQUEROUTE;
POINT DE GUERRE CIVILE,
POINT DE DESPOTISME;

MAIS

UNE SECONDE ASSEMBLÉE NATIONALE.

714